

*l'histoire de la Calotte* (par l'abbé de Margon, l'abbé Desfontaines, Aymon, Gacon et autres) ; Basles, chez les héritiers de Brandmyller, 1725, in-8°. — Nouvelle édition, Moropolis, 1739, 4 volumes petit in-12. (1)

Le régiment de la Calotte se forma à la cour de France sur la fin du règne de Louis XIV et pendant la Régence. Aymon, porte-manteau du roi, et frère d'un protestant réfugié en Hollande, lequel a publié quelques ouvrages, Aymon, qui mourut le 5 mai 1734, fut, avec de Torsac, exempt des gardes du corps, le fondateur de ce régiment imaginaire. Les brevets que l'on délivrait à ceux qui en étaient membres, furent une arme que Momus joignit à ses hochets et à sa marotte pour corriger, s'il était possible, les ridicules de quelques personnes de la cour. Louis XIV, malgré sa gravité, approuva une invention qu'il regardait comme utile, et soutint Aymon contre les parties intéressées. Sous le Régent, qui riait de tout, les enrôlements se multiplièrent, et le régiment devint presque complet. On se servit des brevets pour attaquer quelques auteurs dont le mérite était terni par une insupportable vanité, ou bien dont les titres n'étaient pas merveilleusement établis ; des dévots soupçonnés d'hypocrisie ; des artistes qui s'étaient fait tympaniser par leur fatuité ou par d'insignes bévues ; des hommes en place qui avaient fait des fautes mille fois plus dangereuses ; des hommes et des femmes d'une vertu plus que suspecte, et bien d'autres misères de la société. Jusqu'alors on avait ri de ces piquantes et ingénieuses calottes, où leurs auteurs avaient souvent mis tout le sel d'Aristophane et toute la causticité de Lucien. Peu à peu le fond des plaisanteries s'épuisa, les lecteurs commencèrent à se lasser, et sous le gouvernement plus austère du cardinal de Fleury on vit entièrement cesser la fabrique de ces brevets, que leurs derniers auteurs, qui n'avaient pas le mérite des premiers, avaient en vain cherché à soutenir par la seule et triste res-

(1) Barbier, *Dict. des Anonymes*.